



18e BOURSE AUX ARMES DE GENEVE  
Dimanche 15 septembre 2024 au stand de St-Georges  
Route du Pont-Butin 8, 1213 Petit-Lancy (GE)  
Réservée aux membres des EAN, ASEAA, SGHWR  
ATCA, CdW, CWP, IGW, NWG, OWG, USWS



ASEAA  
SECTION  
LÉMAN

## INSCRIPTION & ENGAGEMENT VENDEUR

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

NPA : ..... Localité: .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Membre : EAN / ASEAA / AUTRE : .....

Repas de midi : ..... (nombre)

Nombre de tables désirées : CHF 25.- la table  
..... de 180 x 80 cm

Le soussigné s'engage à respecter la législation sur les armes en vigueur en Suisse ainsi que toutes les exigences posées par les organisateurs de la Bourse, en particulier :

- Toute vente d'arme ou d'accessoire d'arme aura lieu exclusivement dans le strict respect de la LArm.
- Chaque vendeur contrôlera l'identité et l'âge de l'acquéreur au moyen d'un document officiel et s'assurera en outre que l'acheteur est membre d'une des Sociétés invitées.
- Toute transaction est interdite hors des limites de la manifestation, notamment sur le parking du stand.
- Le vendeur est seul responsable des armes qu'il présentera. Il prendra toutes les mesures de sécurité qui s'imposent.
- Exception faite des cartouches de collection, il sera interdit de vendre de la munition.

Les organisateurs se réservent le droit de poser toutes autres exigences utiles au bon déroulement de la Bourse et se déchargent de toute responsabilité en cas de vol, litiges ou dégâts. Les vendeurs seront au couvert de leur propre assurance.

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de non-respect du présent règlement.

Signature du vendeur :

À....., le.....

A renvoyer dûment complété et signé à :

Stand de Saint-Georges  
Route du Pont-Butin 8  
1213 Petit-Lancy  
e-mail : [bourse@arquebuse.ch](mailto:bourse@arquebuse.ch)

avant le 29 août 2024